FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

Dispositif de certification des coaches A et B

Karaté full contact et light contact
Karaté contact et semi-contact

SAISON 2024 - 2025

Dispositif de certification des coaches

Les compétitions concernées par le dispositif de coaching sont

- Toutes les compétitions nationales de Karaté Contact et Karaté Full Contact, de Karaté Semi-contact et Karaté Light - contact
- Tous championnats départementaux, régionaux, les opens et les coupes de Karaté Contact et Karaté Full Contact, de Karaté Semi-contact et Karaté Light - contact

Le cadre règlementaire au niveau des organismes territoriaux est adapté aux spécificités et aux exigences locales.

Dispositif de certification des coaches

- La carte d'accréditation A ou B est valable 1 saison sportive

- Le formulaire d'inscription est en ligne sur le site FFK

- Ouverture aux coachs d'autres fédérations rejoignant la FFK

LA PARTICIPATION À UN MEETING EST OBLIGATOIRE UNE FOIS PAR SAISON SPORTIVE

- ***Inscription par mail uniquement vers :*** ecaby@ffkarate.fr

- Les meetings ont lieu le samedi et le dimanche pour les coaches A et les coaches B

- Le coach B est obligatoire en karaté semi-contact et karaté light contact

- Le contrôle des cartes est fait par le responsable de ring ou son adjoint ou les juges 1 et 3.

Conditions pour être coach de catégorie A

Prérequis à la fonction de Coach A

- Avoir 18 ans
- Être licencié de la saison en cours à la date d'envoi du formulaire
- Être ceinture noire 2ème dan minimum
- Être titulaire du DIF minimum ou diplôme supérieur (CQP, BP etc.)

Pour les coachs rejoignant la fédération

- Avoir un diplôme d'enseignement de sa fédération d'origine
- Avoir le PSC1 minimum ou supérieur
- Avoir une attestation de niveau de pratique dans sa discipline

Conditions pour être Coach de catégorie B

Prérequis à la fonction de Coach B

- Avoir 18 ans
- Être licencié de la saison en cours à la date d'envoi du formulaire
- Être ceinture noire 1er dan minimum
- Être titulaire du DAF minimum ou diplôme supérieur (DIF,CQP, etc.)

Pour les coachs rejoignant la fédération

- Avoir un diplôme d'enseignement de sa fédération d'origine
- Avoir le PSC1 minimum ou supérieur
- Avoir une attestation de niveau de pratique dans sa discipline

Conditions d’accréditation Coach A ou Coach B

Avoir les prérequis à la fonction de Coach A ou Coach B

Renseigner et renvoyer le formulaire d’inscription vers l’adresse mail indiquée sur le formulaire, en respectant le délai de restitution du dossier.

Tout dossier incomplet n’est pas traité et pour le bon traitement des dossiers, envoyer un mail par dossier.

Le meeting est obligatoire pour valider l’accréditation à la saison sportive

Les droits des coaches A et B

Le coach A ou B peut :

- Le Coach A est habilité du niveau national à local pour le Plein/ Full et semi/Light-contact
- Le Coach B est habilité du niveau national à local pour semi/Light-contact
- Le Coach peut circuler dans les zones lui étant réservées
- Le Coach accompagne les compétiteurs sur l'aire de combat
- Le Coach a le droit de Jeter « l'éponge » en reconnaissance de la défaite de son combattant
- Le Coach a le droit de déposer une réclamation par écrit qu'il remettra au chef de ring/tapis
- La réclamation se fait après la proclamation de la décision contestée et dans les 5 minutes.
- **En Semi et Light contact, le Coach B est désormais obligatoire.**

Les devoirs des coaches A et B

Le coach A ou B doit :

- Porter la carte d'accréditation spécifique autour du cou
- Participer aux briefings programmés avant le début des compétitions
- Le Coach est responsable du comportement et des actes des athlètes de son club.
- Porter **un survêtement** (pas de legging) et baskets, sans casquette, signe religieux, politique, etc.
- Aucun matériel additionnel, caméra, tablette, appareil photo ou sac
- **Être équipé d'une bassine, d'une bouteille d'eau, d'une serviette éponge ou microfibres obligatoire, sans ce kit, il ne pourra pas coacher !**
- **Rincer obligatoirement tout protège-dent tombé au sol avant de le remettre au combattant !**
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance
- Respecter les zones de coaching et rester assis à la place qui lui est impartie durant le match Ne pas se lever de la chaise durant tout le temps des combats
- Ne pas pénétrer sur l'aire de compétition pendant les rounds
- Ne pas communiquer, se plaindre ou faire des remarques désobligeantes aux juges / arbitre Tout mauvais comportement pourra entraîner des pénalités pour le combattant

- En cas de non-respect des règles éthiques et de bonne conduite, la carte sera retirée pour une ou plusieurs compétitions suivant la nature des faits. En cas de faits graves, la commission disciplinaire de la fédération pourrait-être saisie.
- **La carte de coach est personnelle et non cessible.**

Pour la fédération
Elodie Caby
ecaby@ffkarate.fr

Pour la Zone Nord

Frédéric KOCH
fredkoch007@gmail.com

Pour la Zone Sud

Éric ANGIO
fightsports06@gmail.com

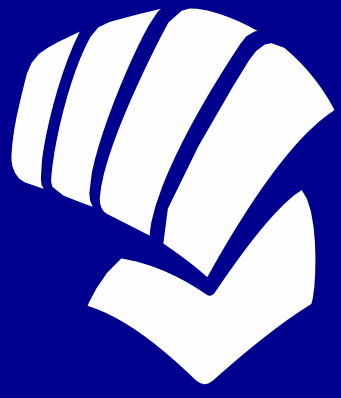

FFK

ffkarate.fr